

Intercommunale à forme de Société Coopérative

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE  
DE MONS-BORINAGE**  
devenue

**INTERCOMMUNALE GABRIELLE PASSELECQ**

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **Ordre du jour**

**Séance du 21 décembre 2023 à 18h**

**FORMEHOS**

**Avenue du Tir 77 à 7000 Mons**

#### **Points soumis à l'approbation de l'ensemble des actionnaires de l'Intercommunale :**

AG EXT.23-21 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2023.

AG EXT.23-22 Modification des statuts de l'Intercommunale CHUPMB.

*Rapport du Conseil d'Administration établi conformément à :*

- *L'article 6:86 du Code des sociétés et des associations en vue de la modification de l'objet de l'intercommunale CHUPMB ;*
- *L'article 6 :87 du Code des sociétés et des associations en vue de la modification des droits attachés aux classes d'actions.*

*Rapport attesté par le réviseur, dans le rapport d'évaluation à l'Assemblée générale portant sur les données comptables et financières contenues dans le rapport du Conseil d'administration dans le cadre de la modification des droits attachés aux classes d'actions.*

AG EXT.23-23 Coordination des statuts de l'Intercommunale CHUPMB.

\*\*\*